

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DELIBERATION n° : 2023/36

**Réunion du 2 mai 2023 à 19h00
Sous la Présidence de M. Yann DUGARD**

Date de convocation : 24/04/2023

Date d'affichage : 24/04/2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Présents : 23

Votants : 26

Présents : Mme Martine BAUDART, Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, M. Pascal COLSON, Mme Geneviève COSSON, Mme Eva DERVIN, M. Marc DESGEORGES, Mme Valentine DION, M. Jean DUCASTEL, M. Yann DUGARD, Mme Annie FESTUOT, Mme Agnès HAUDECOEUR, M. Benoît LAIES, Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Christophe LEBON, , Mme Patricia LESUEUR, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, M. Frédéric MULLER, Mme Françoise PAYEN, M. Hubert RENOLLET et Mme Magali ROGER

Excusés avec pouvoir de vote : M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT a donné pouvoir de vote à Mme Agnès HAUDECOEUR, M. Eric HUET a donné pouvoir de vote à M. Hubert RENOLLET, Mme Marina LESCOUET a donné pouvoir de vote à Mme Marie-Claude BERGERY.

Secrétaire de séance : M. Francis BOLY

OBJET : DEMANDE D'ELABORATION D'UN PLAN DE SECTEUR DANS LE PLUI AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARGONNE ARDENNAISE

Vu le code de l'urbanisme et en particulier l'article L151-3,

Vu la délibération n° DC2017/110 du conseil communautaire en date du 20 novembre 2017 prescrivant l'élaboration du PLUi et fixant les modalités de concertation publique,

Vu la délibération n° DC2020/122 du conseil communautaire en date du 17 décembre 2020 approuvant le PLU de la commune de Vouziers,

Considérant la nécessité de mettre en place un plan de secteur sur le territoire communal de Vouziers pour prendre en compte la diversité des tissus urbains et des activités présentes et à venir sur la commune,

... / ...

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le : 23/05/2023
Et de sa publication ou notification le : 23/05/2023

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DECIDE à l'unanimité :

- De demander à la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise d'élaborer un plan de secteur sur la commune de Vouziers dans le cadre du PLUi,
- De charger le Maire ou son adjoint de signer tous les actes afférents à cette demande.


Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

Yann DUGARD



Francis BOLY



Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le : 23/05/2023
Et de sa publication ou notification le : 23/05/2023